



Fiche

En bref : Les principales conclusions de l'étude 2023

À quelle fréquence les parents ont-ils recours à la violence psychologique et physique à l'encontre de leurs enfants en Suisse ?

L'étude a pour objectif de répertorier la fréquence des différents comportements violents auxquels les parents ont recours à l'encontre de leurs enfants. L'échantillon est tiré du panel LINK comptant environ 115 000 participant·e·s, qui donne une image représentative de la population suisse.

Violence physique : Quelles sont les mesures d'éducation les plus fréquentes ?

- Un enfant sur cinq en Suisse a reçu une **fessée**.
- Un sur dix a reçu une **gifle**.
- Environ 15% des parents ont donné un **coup** à leur enfant.
- Près de 12% lui ont **tiré les cheveux**.
- Au total, cela signifie que **38% des parents interrogés ont eu recours à la violence physique**.
- Chez **6,2%** des parents interrogés, la violence physique a lieu **régulièrement**.

Violence psychologique : Quelles sont les mesures d'éducation les plus fréquentes ?

- Un tiers des parents ont **blesé** leur enfant **avec des mots** ou l'ont **grondé**.
- Un quart des parents l'ont **menacé de coups**.
- **La violence psychologique est fréquente** : Au cours des sept derniers jours, un parent sur dix a **humilié verbalement un enfant, lui a crié dessus ou fait peur**.
- Au total, cela signifie que **21% des parents interrogés ont eu recours à la violence psychologique**.

Autres conclusions : Quels facteurs favorisent la violence ?

- Des expériences personnelles dans l'enfance ou au sein du couple : une personne qui a grandi dans la violence y a recours plus fréquemment.
- Des situations stressantes et un stress psychologique général des parents : cela explique en partie pourquoi notamment les jeunes enfants sont davantage victimes de violence.
- Les normes de comportement et les objectifs d'éducation : les parents pour qui il est important que leurs enfants deviennent des adultes convenables ont tendance à avoir davantage recours à la violence. Les parents pour qui il est important que leurs enfants s'épanouissent et se développent ont tendance à avoir moins recours à la violence.

Contact

Tamara Parham
Directrice de la communication / Membre de la direction
+41 76 392 13 27
tamara.parham@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch/fr
www.facebook.com/kinderschutzschweiz
www.twitter.com/kinderschutz_ch
www.instagram.com/protectionenfancesuisse

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnel·le·s et aux responsables de l'éducation, à des acteurs et actrices politiques, à des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.